

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 21 décembre 2023 à 8 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Claudie Lacelle.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-12-844

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-12-845

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par l'assistante-greffière.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse suppléante déclare la première période de questions ouverte.

23-12-846

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 14 DÉCEMBRE 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 14 décembre 2023, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil municipal de la Ville, tenues le 14 décembre 2023.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-12-847

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 416 MODIFIÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 416 intitulé « Règlement pour décréter un emprunt et une dépense de 12 425 000 \$ pour l'exécution de travaux de construction de la nouvelle bibliothèque » en date du 14 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit être soumis aux personnes habiles à voter;

CONSIDÉRANT que la période d'enregistrement n'a pas eu lieu encore;

CONSIDÉRANT que le conseil désire emprunter à long terme une somme moindre que celle présentement prévue au règlement et affecter du surplus – projet bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le règlement numéro 416, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi, avec la modification suivante :

- Modifier le titre, l'objet et l'article 3 du règlement numéro 416, afin de prévoir une affectation du surplus affecté – projet bibliothèque de 1 200 000 \$ et de diminuer le montant de l'emprunt à 11 225 000 \$.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-12-848

CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE JOURNALIER EXPÉRIMENTÉ SAISONNIER RÉGULIER - 32 SEMAINES

CONSIDÉRANT les préretraites en cours au Service des travaux publics et de l'ingénierie;

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'oeuvre;

EN CONSÉQUENCE, d'accepter la création d'un nouveau poste de journalier expérimenté saisonnier régulier 32 semaines au Service des travaux publics et de l'ingénierie.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-12-849

ADDENDA ENTENTE DES CADRES - PRIME DE GARDE EN LIEN AVEC LA RÉPONSE AUX URGENCES

CONSIDÉRANT la nouvelle organisation du travail au Service des travaux publics et de l'ingénierie relativement aux gardes les fin de semaine et les jours fériés ainsi que lors de réponses aux urgences;

CONSIDÉRANT que l'entente des cadres doit refléter cette nouvelle organisation et inclure la rémunération en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'addenda de l'entente des cadres relativement à la nouvelle organisation du travail au Service des travaux publics et de l'ingénierie et la rémunération en ce sens.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse suppléante déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-12-850

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Véronie Whear, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

Claudie Lacelle, mairesse suppléante

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire